

Réunion de la commission du Développement régional (REGI)

Organisée par le Parlement européen

Le 3 décembre 2020 en visioconférence

Suivi par Marion Chauveau

Younous Omarjee (GUE, La Réunion), Président de la commission REGI

- Bravo à tout le monde.
- Règlement portant dispositions communes (CPR) : plus d'un an et demi de négociations, conclusion avec la 4^{ème} présidence. 12 trilogues dont 5 pendant la Présidence allemande. Depuis l'accord du 10 novembre entre le Parlement européen (PE) et le Conseil sur le Cadre financier pluriannuel (CFP), des avancées ont pu se faire sur les dispositions clés et politiques du règlement.
- Le nouveau CPR prend les couleurs de l'Accord de Paris et sera l'instrument principal du Green Deal. Il répond aux objectifs transversaux du PE pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris et montre une adhésion totale aux objectifs climatiques.
- La conditionnalité macroéconomique a été très fortement affaiblie. Elle n'a plus de sens en temps de crise, idem pour le Pacte de stabilité.

Règlement portant dispositions communes (CPR)

Constanze Krehl (S&D, Allemagne), co-rapporteur

Le dernier trilogue s'est tenu mardi 1^{er} décembre, négociation pendant 8 heures pour aboutir à un bon compromis.

1) Conditionnalité macroéconomique

C'est l'élément le plus important du compromis de mardi. Les mandats de négociation du Conseil et du PE étaient diamétralement opposés. Le Conseil voulait appliquer l'article 15 dans toutes les circonstances, et en faisait une ligne rouge. Le PE voulait supprimer cet article, également une ligne rouge pour beaucoup de députés. Mais nous avons réussi à trouver un compromis.

Le Fonds social européen+ (FSE+) et Interreg sortent totalement du champ de cette macro-conditionnalité. Le FSE+ (personnes dans le besoin, au chômage, défavorisées, pauvres, etc.) ne sera pas touché, c'est un message primordial.

Les paragraphes 1 à 6 de l'article 15 ne seront pas utilisés avant 2023 ni après 2026.

La suite de l'article 15 définit les conditionnalités (endettement excessif d'un Etat membre (EM) par exemple) : c'est seulement pour un endettement excessif, que la Commission européenne (CE) pourra/devra lancer une procédure dans le cadre de la macro-conditionnalité. Dans les autres cas, la CE pourra mais ne devra pas agir.

En outre, le PE impliqué dans une procédure de coopération avec la CE et le Conseil en cas d'application de la macro-conditionnalité. Ce système a déjà fonctionné dans les procédures lancées contre l'Espagne et le Portugal au cours de l'actuelle période de programmation.

2) Transferts des fonds vers d'autres programmes de l'UE

La commission REGI a voulu protéger la politique de cohésion (PC) et n'a admis que des transferts minimes. Les rapporteurs ont toutefois dû montrer une certaine flexibilité.

Les transferts entre les fonds de cohésion seront possibles, ainsi qu'entre les catégories de régions, dans certaines conditions et sur une base volontaire uniquement : jusqu'à 20% de transferts possibles entre le Fonds européen de développement régional (FEDER) et le FSE+ par exemple. Ce sera utile pour certains EM.

Représentation de la Région Nouvelle-Aquitaine à Bruxelles

21 rue Montoyer • 1000 Bruxelles - Belgique • Téléphone +32.2.318.10.45 • bureau-bruxelles@nouvelle-aquitaine.fr

Site internet europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

Les transferts vers le programme InvestEU sont limités à 2,5% au début puis 3% en fin de programmation, sur une base volontaire.

La REGI était contre les transferts proposés du Fonds de cohésion vers le Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE) mais il n'y a pas eu de réussite sur ce point. Le compromis trouvé n'est pas optimal pour les pays de la cohésion. 10 milliards € seront bien transférés vers le MIE, sans le filet de sécurité proposé par Andrey Novakov (PPE, Bulgarie, autre co-rapporteur sur le CPR). Nous n'avons pas pu faire accepter notre point de vue, nous avons dû céder face au Conseil.

3) Taux de cofinancement

- Régions les moins développées : 85%
- Régions en transition : 60% [Nouvelle-Aquitaine]
- Régions les plus développées : 40% avec un bonus de 10% pour les ex-régions en transition.
- Fonds pour une transition juste (FTJ) : 85% plus développées // 70% en transition // 50% moins développées
- Régions ultrapériphériques (RUP) : 85%
- Interreg : ne l'a pas sur papier. [80%]

4) Autres points

Ce qui est important, dans ce que nous avons obtenu : atteindre les objectifs climatiques. 30% du budget de la PC devront être utilisés à des fins climatiques. Le principe du « climate proofing » et d'autres ont été inscrits dans le règlement.

Domaines horizontaux : égalité des chances, non-discrimination, ODD, Accord de Paris, etc.

Révision à mi-parcours en 2024 : il y aura une vérification des progrès de chaque EM sur ces objectifs, pour voir si les programmes opérationnels (PO) doivent être adaptés ou si de nouveaux défis se sont fait jour et face auxquels il faudra réagir. Flexibilité dans les EM et les régions.

Développement local mené par les acteurs locaux (DLAL) : il devient obligatoire, avec un taux de cofinancement majoré de 10% pour ceux qui l'utilise. Au départ, cette mesure était refusée par le Conseil.

Conditions favorisantes : une demande du PE avait pu être incluse mais il n'y avait pas eu de réflexion sur toutes les ramifications qu'elle engendrait (exemple : dans le domaine social), le PE a donc finalement retiré sa demande.

Chiffres budgétaires du CFP, suite à l'accord de juillet : nous ne savons pas encore s'il y aurait un accord. La Pologne et la Hongrie continuent de bloquer. C. Krehl lance un appel à la Pologne car elle est l'un des bénéficiaires nets de la PC. Elle doit faire tout son possible, ainsi que la Hongrie, pour ne plus bloquer le budget pluriannuel. Il est important pour les citoyens de ces pays de participer à la PC. Il faut arriver à clôturer ces négociations budgétaires avant la fin de l'année.

Ce qui n'est pas encore clôturé sur le CPR : les considérants et les annexes. Mais la partie centrale est maintenant achevée après deux ans de travail d'arrache-pied.

Merci aux rapporteurs fictifs, au président, au secrétariat de la REGI, au service juridique du PE, aux interprètes, aux assistants, etc.

Y. Omarjee : la dernière réunion de négociation très importante a eu lieu à la CE de 16h à plus de minuit. Négociation point à point, sujets les plus difficiles. Le Conseil a été poussé dans ses retranchements. Sur points les plus importants, nous partions de positions très éloignés, par

exemple sur la gouvernance économique. Au départ, le Conseil ne voulait rien changer à l'article 15. A la fin : le mécanisme est suspendu. Nous avons totalement honoré notre mandat.

Sur la question climatique et le verdissement de la PC : le Conseil refusait absolument de bouger. Mais les négociations, les arguments, les appuis de la CE (la Commissaire Ferreira a participé à l'ensemble des trilogues avec des éclairages utiles), les positions des co-législateurs ont pu se rapprocher.

Le CPR plus vert et plus social. Les positions de la commission EMPL (Emploi et affaires sociales) du PE ont quasiment toutes été satisfaites, à commencer par l'exclusion du FSE+ de la macro-conditionnalité.

Sur les cofinancements, la préoccupation pour les régions les moins développées a trouvé une issue positive.

Toutes les dispositions RUP ont été atteintes.

Bravo à l'équipe de négociation du PE. En étant unis et en ayant un discours porté par les co-rapporteurs et soutenu par tous, nous obtenons ce que nous voulons.

Pedro Marques (S&D, Portugal) : merci, bravo. Rôle du président de la REGI. Travail incroyable de tout le monde. Négociations les plus difficiles. L'expérience et l'énergie des co-rapporteurs a été indispensable. Le rôle de la PC a bien été mis en lumière, clé notamment pendant la crise. Nous avons finalement réussi sur la macro-conditionnalité. C'est une politique qui permettra de développer l'avenir de l'Europe.

Tomislav Sokol (PPE, Croatie) : cofinancement. Résultat obtenu considérable. La PC n'a jamais été une politique du passé.

Fonds européen de développement régional (FEDER)

Y. Omarjee : le 4^{ème} trilogue sur le FEDER a eu lieu au Conseil le 25 novembre. Des progrès substantiels dans un esprit de compromis entre les co-législateurs ont été atteints. Il s'agit du principal fonds de la PC, rien ne peut démarrer sans le FEDER. Il y a eu des avancées sur un nombre considérable d'aspects, y compris sur la concentration thématique. Les progrès ont été plus rapides qu'en 2013, ce qui est très positif.

Andrea Cozzolino (S&D, Italie), rapporteur sur le FEDER

Il y a eu des avancées considérables lors du trilogue. La semaine prochaine nous pourrions arriver à une conclusion des négociations, pour une clôture en janvier avec la Présidence portugaise. Merci à Constanze Krehl, qui a suivi physiquement les deux derniers trilogues et suivra celui de la semaine prochaine. Merci à tout le monde.

Il reste des éléments importants à aborder, deux points restent ouverts :

- les combustibles fossiles ;
- les mesures temporaires (sujet très délicat qui peut remettre en question toute la programmation dans les mois à venir en cas de crise, le PE est ouvert au dialogue même si loin du Conseil et de la CE).

Des résultats significatifs ont été engrangés sur la mobilité et la connectivité numérique.

Petites communes, tourisme durable, large bande, matériel roulant... certaines rigidités du Conseil ont été dépassées. Le rapporteur est satisfait des progrès sur les cofinancements

Nous sommes prêts d'une conclusion pour qu'en 2021 nous puissions fournir des instruments fondamentaux aux régions.

C. Krehl :

Article 3 sur la concentration thématique : nous sommes parvenus à un bon compromis, sujet pas si contentieux. Point sur les objectifs stratégiques et les transferts, avec notamment la mobilité urbaine (financement des lignes de métro par exemple). Le PE n'en voulait pas [dans l'OS2], ce transfert depuis l'OS3 était une ligne rouge pour le Conseil. Un excellent compromis avec la flexibilité nécessaire a été trouvé, il garantit que le financement d'une ligne de métro ne pourra pas porter préjudice aux autres projets environnementaux à financer.

Logements sociaux : possibilités de subventions et d'investissements dans le parc immobilier avec le FEDER.

Travail sur le tourisme, très important pour les économies de certains EM.

Discussions sur ce qu'est une région urbaine : bonne solution trouvée. Ces régions sont intégrées dans le préambule du FEDER. Une région urbaine doit toujours être connectée à une région fonctionnelle. Il ne faut pas voir les villes seules mais avec leur périphéries.

Mardi 8 décembre après-midi: prochain trilogue. Encore pas mal de travail à faire, notamment au sujet des infrastructures gazières. C. Krehl est en pourparlers avec le rapporteur du FTJ, elle espère un bon compromis.

Y. Omarjee : il y a une bonne concertation dans l'équipe de négociation pour obtenir de meilleurs accords au PE de façon à dégager de meilleurs résultats dans les négociations.

Krzysztof Hetman (PPE, Pologne), rapporteur fictif : merci à A. Cozzolino pour les huit derniers mois. Travail à distance pas facile. Nous pensons pouvoir terminer les négociations sur le FEDER la semaine prochaine. Merci à C. Krehl. Sûr que le meilleur compromis possible sera trouvé sur les infrastructures gazières lors du trilogue mardi prochain. Les négociations sont très positives avec le Conseil et CE. Il faut être unis mardi, avoir des arguments forts, etc.

Susana Solis Perez (RE, Espagne) : merci pour les efforts énormes pour clôturer ce dossier clé. Moment crucial des négociations. 6 trilogues déjà et presque plus de points à boucler. Le PE fait le meilleur travail possible pour que les régions puissent travailler. Il y a eu des accords très importants sur la connectivité numérique, le tourisme durable, les exceptions pour les RUP, l'intégration des migrants, l'accent sur les zones rurales, etc. Merci pour le soutien aux collègues des régions du Sud de l'Europe : inclusion d'une définition du dépeuplement. Il sera possible de financer des actions retenir les gens et attirer des populations, avec la création de nouveaux emplois entre autres. Il nous reste une question : les combustibles fossiles, sur laquelle nous devons arriver à un compromis. Le PE doit être uni : investissements à mettre dans le FEDER ou dans le FTJ ? Quel résultat voulons-nous obtenir ?

Y. Omarjee : indique qu'il a récemment participé à un Conseil informel cohésion sur l'Agenda territorial 2030 et qu'il a appelé l'attention sur les bouleversements démographiques profonds. Une étude récente montrerait des projections à 2050 extrêmement inquiétantes. Ce sujet va fortement marquer les fractures entre régions. Il a aussi participé à un Conseil informel cette semaine sur l'urbain : les propositions de l'intergroupe de Jan Olbrycht ont été prises en compte.

Jan Olbrycht (PPE, Pologne) : l'intergroupe URBAN poursuit ses travaux. Il n'est pas surpris de la qualité des travaux des rapporteurs. Félicitations. La dimension urbaine doit se retrouver dans les politiques de l'UE, dont la PC : se battre pour les villes mais aussi pour les régions urbaines et pour les liens entre urbain et rural. Il espère que l'UE sera prête à démarrer très rapidement. Il faut terminer les programmes actuels et commencer en parallèle avec les nouveaux. J. Olbrycht souligne un problème de centralisation dans de nombreux E, dont il remarque une tendance très claire en période de crise. Des éléments présents dans le CPR et dans le FEDER peuvent entraîner des affectations spécifiques. Le PE a indiqué que la question du partenariat a un rôle indispensable à jouer. Il espère que tout sera vite clôturé pour commencer.

Martina Michels (GUE, Allemagne) : félicitations pour les avancées mais reste encore un morceau important avec les combustibles fossiles. Il faut trouver un accord entre le FEDER et le FTJ. Nous sommes très désireux de régler cette question. Si les combustibles fossiles sont exclus du FTJ, le compromis sur le FEDER sera très difficile.

Caroline Roose (Verts, PACA) : un bon accord a été trouvé sur le numérique, le tourisme, les logements sociaux, etc. Il faut encore travailler sur les fossiles dont le gaz. Où vont aller ces investissements ? Ce serait bien qu'ils n'aillent pas sur le FEDER.

Coopération territoriale européenne (CTE) / INTERREG

Y. Omarjee : hier réunion de négociation conclusive après 13 réunions techniques au total dont 5 depuis septembre et 4 trilogues. Le dernier trilogue s'est tenu au PE le 2 décembre. Salutations chaleureuses à Pascal Arimont, bravo, et aux fictifs. Ce programme est sans doute celui qui symbolise le mieux les valeurs européennes.

Pascal Arimont (PPE, Belgique), rapporteur sur le règlement CTE : nous espérons pouvoir encore améliorer les choses. Négociations avec trois présidences du Conseil différentes. C'est la présidence allemande qui a fait preuve de flexibilité sur les points conflictuels. Compromis et solutions. Pas mal d'inputs des régions et travail avec le Comité européen des régions (CdR).

Trois points avec succès :

- Concentration thématique : obligation sur le climat, mais aussi sur le social et la santé dans les régions frontalières. Obligation pour les EM de collaborer aux frontières.
- Tous petits projets aux frontières : bonne solution trouvée, très flexible. Les EM seront obligés d'y consacrer une partie de l'argent. Ils sont la meilleure publicité possible pour l'Europe.
- Augmentation du préfinancement pour améliorer les liquidités afin que les régions puissent lancer ce type de projets. Les associations, les petites entreprises ne devront pas contracter de prêt pour lancer un projet.

Nous n'avons pas obtenu le budget souhaité pour la CTE mais cela ne relève pas de notre responsabilité : au final 8,5 milliards € pour 2021-2027, 2 milliards de moins que souhaité. P. Arimont le déplore mais l'accepte. Il est possible d'utiliser l'argent d'autres initiatives pour Interreg.

La négociation a été couronnée de succès après deux ans et demi. Le PE a toujours été très uni et présent, ce qui explique le succès face au Conseil. Les trilogues ont donc abouti. Merci à tous.

Y. Omarjee : un accord final a donc été trouvé, les trilogues sont terminés. Tout s'est amélioré dans Interreg, notamment le taux de cofinancement pour les RUP : 85%. Notre unité est notre force.

P. Marques : en pleine crise, il est fondamental de poursuivre ces efforts aux frontières entre les EM. Les régions frontalières ont des difficultés, par exemple désertification à la frontière avec l'Espagne. Question de coopération entre toutes les régions. Renforcement pour les RUP aussi, régions stratégiques pour l'Europe. Succès dans les négociations. Félicitations.

Rosanna Conte (ID, Italie) : merci à P. Arimont. La structure d'Interreg est intacte même si le budget baisse. Il y a une augmentation du cofinancement. Les régions frontalières ont été mises à rude épreuve par la pandémie, elles pourront encore profiter de la coopération. Il y a des simplifications pour les bénéficiaires finaux. Quant aux objectifs spécifiques d'Interreg, elle reste perplexe sur la question des frontières et des migrations.

Younous Omarjee annonce que le vote sur le compromis REACT-EU est ouvert jusqu'à 11h.

Bronis Rope (Verts, Lituanie) : merci à tous. Ravi des résultats obtenus et de la finalisation des négociations avant l'approbation du CFP. Il espère que le Conseil européen pourra conclure

le budget les 10-11 décembre. Le PE avait des objectifs clairs, les résultats sont satisfaisants sur la plupart des objectifs. Il est extrêmement important pour les EM qui ont des frontières externes de coopérer avec les pays tiers, notamment ceux qui font face à des défis démocratiques comme la Biélorussie, où les élections présidentielles ont été truquées. Il y a des programmes de coopération avec ce pays, il faut plus d'Europe.

Y. Omarjee : il souligne la qualité du dialogue entre les groupes politiques de la REGI. Nous sommes tous des militants de la PC et de ses bénéficiaires. Pas d'autre objectif ni d'autre intérêt que de travailler pour les citoyens.

Stéphane Bijoux (RE, La Réunion) : bravo à P. Arimont et à son équipe. Le point d'atterrissage des trilogues est satisfaisant. Interreg incarne le Green Deal, une Europe plus verte et plus sociale. Le taux de cofinancement est élevé : c'est l'honneur de l'Europe que de concrétiser la solidarité. Le montage de petits projets est facilité, c'est l'intelligence du terrain qui est favorisée. Merci pour le soutien aux RUP, territoires les plus fragiles et les plus éloignés. Les solutions et les porteurs de projets sont là : ne reste plus qu'aux fonds à arriver.

REACT-EU

Y. Omarjee : il y a eu trois trilogues pour parvenir à un accord. Nous pouvons être fiers du travail accompli. Bravo aux rapporteurs. Mais il n'y a pas de règlement opérant sans budget. Nous sommes inquiets de ce qui se joue actuellement au Conseil. Nous espérons qu'il sera possible dans les meilleurs délais en 2021 que ces règlements entrent en application avec les budgets correspondants. Pour le moment pas de budget pour REACT-EU : veto de la Pologne et de la Hongrie. Il espère vraiment que REACT pourra entrer rapidement en vigueur. Toutes les dispositions sont prises du côté du PE : vote aujourd'hui en commission, rapidement en plénière après.

Intervention de la Commission européenne, Anna Wagner, Chef d'unité Coordination politique et interinstitutionnelle, gestion stratégique et gestion des documents, DG REGIO, sur l'ensemble des négociations :

Gratitude et reconnaissance de la CE envers tous les rapporteurs et fictifs et leurs collègues, qui ont facilité les négociations. Merci au président qui a dirigé le processus. Toutes les réunions techniques et de trilogues ont été le théâtre d'excellentes avancées, la CE s'en félicite. Il est important que le PE tienne la cadence car les travaux ne sont pas terminés. Il faut encore finaliser les accords sur les actes, c'est extrêmement important. Elle serait reconnaissante au Parlement si l'exercice des votes pouvait être accéléré au printemps, de façon à pouvoir appliquer les règlements à partir d'avril-mai au plus tard.

Questions de fond : en plus des éléments verts dans le corps des articles, il y a une préface dans le CPR et dans le FEDER, sur le principe auquel il ne faut pas porter préjudice. Les objectifs sont contraignants sur la contribution climatique. C'est une étape importante pour l'écologie.

Le FEDER et le FTJ doivent s'inscrire dans le contexte d'un moratoire sur les investissements dans les combustibles fossiles : la CE a proposé qu'aucun des deux fonds n'appuie cela. Elle espère que le PE adoptera une approche équilibrée en vue du prochain trilogue. Il s'agit d'un point clé pour avancer. La CE compte sur le soutien du PE. Sur le FTJ, aucun investissement lié aux carburants fossiles ne pourra être soutenu.

A. Wagner soulève un point d'inquiétude concernant la sanctuarisation des budgets et l'exploitation des données : le texte n'est pas encore au niveau des attentes. Elle craint que la transparence des données ne soit pas garantie. La CE produira une déclaration sur ce point.

Autres éléments mineurs : sur les préfinancements, l'accord va au-delà des plafonds définis dans le CFP. En cas de circonstances exceptionnelles, il ne faut pas limiter l'action de la CE.

La CE est très heureuse de l'ambition globale de ces propositions et des simplifications qui ont été maintenues dans une large mesure, à 90%. C'est une très belle réussite pour nous car cela accélèrera la mise en œuvre générale des programmes.

En conclusion, **Y. Omarjee** souligne le rôle de facilitateur de la CE et l'utilité de ses éclairages. Sur la simplification, il y a des plus-values intéressantes. Exemple : accord de partenariat limité à 35 pages, beaucoup moins que ce qui prévalait. Le chemin de la simplification a été engagé et cela va changer la vie de ceux qui utilisent nos règlements et de nos bénéficiaires.